

391-392

F G

FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

LE *BEAU MONDE* DE 1785-86.
LE CENTENAIRE DES JOURNAUX DE MODES.

PLANCHE DOUBLE.

La date de notre publication nous permet, par une heureuse coïncidence, d'offrir cette page comme le véritable centenaire d'un genre de publications spéciales, et paraissant avec une périodicité régulière, qui n'existent que depuis que le *Cabinet des Modes ou les Modes nouvelles*, paru à Paris en novembre 1785, en a fourni le type définitif. Nous reproduisons, dans leur totalité, les figures en pied de la première année de ce cabinet, et en très majeure partie ses exemples fragmentaires concernant les coiffures.

C'est un événement important dans l'histoire du costume, régi par la mode, que la création du journal à images appuyées d'un commentaire immédiat, et transmettant aux générations futures ce qui, par sa nature, est l'instable par excellence. Les évolutions du goût dans les choses de la toilette s'y trouvent inscrites à l'heure même où elles se produisent, selon la saison, l'occurrence, le caprice, etc., et avec une instantanéité que l'on peut rapprocher de celle de la photographie. Que ne donnerions-nous point pour que les Grecs et les Romains eussent eu leurs journaux de modes!

Il eût été grand dommage que le dix-huitième siècle, à la physionomie si mobile, ne nous laissât pas, comme un bouquet final, la dernière expression de ses grâces, et du sourire persistant de toute une vieille société que rien ne troublait encore à la surface, et d'allure restée si frivole aux approches du déluge, pressenti par le roi du siècle, que personne, dans le beau monde, ne prêtait l'oreille aux propos de quelques ennuyeux clairvoyants. Qu'importe! « pourvu que l'on danse » semble répondre au glas prématuré des visionnaires à la Cazotte une des élégantes, et de beauté mûre, que Carmontelle fait dialoguer dans des saynètes où parfois un trait léger indique heureusement le moral d'une société pour laquelle le factice semble avoir eu plus de prix que la nature même : « Regardez, Madame, pour la saison comme ces fleurs sont belles. Elles sont presque aussi fraîches que les fleurs artificielles que l'on fait à présent. » (*Le Bal*.)

L'avènement des journaux de modes ne pouvait, d'ailleurs, manquer de se produire à une époque où les faiseuses semblèrent devenir une puissance dans l'État. Ce nouvel Empire devait avoir son moniteur officiel décrétant, non seulement pour les provinces françaises, mais encore pour toute l'Europe, les lois du chiffon dans toute la fraîcheur de leur éclosion. Les événements importants ont, généralement, leur prodrome. Rien ne manque à celui-ci, ainsi qu'on en peut juger par une narration de Bachaumont, relatant un incident caractéristique d'une entrée royale à Paris, en 1779. « Le 5 mars, la marchande de modes de la Reine « qui a l'honneur de travailler directement avec S. M. », s'étant mise à la tête de ses trente ouvrières sur le balcon de son atelier, qui donne rue Saint-Honoré, pour assister à une entrée de la Reine, S. M. l'a remarquée en passant, a dit : Ah! voilà mademoiselle Bertin! et en même temps lui a fait de la main un signe de protection, qui l'a obligée de répondre par

une révérence. Le Roi s'est levé et, lui, a applaudi des mains; autre révérence. Toute la famille royale en a fait autant, et les courtisans, singeant le maître, n'ont pas manqué de s'incliner en passant devant elle... Cette distinction lui donne un relief merveilleux et augmente la considération dont elle jouissait déjà. »

Le spectacle donné par « la petite marchande de modes venue de l'humble quai de Gesvres » et trônant sur le balcon où toute une cour lui rend en quelque sorte hommage, est peut-être unique dans les fastes de la mode. Par cette confirmation publique du pouvoir de Rose Bertin, on peut juger de l'importance du rôle des faiseuses, dont les travaux étaient assimilés à des poétiques, leur coup d'œil étant traité de supérieur par les écrivains du jour; celle dont le goût triomphe « renverse tout l'édifice de la science de ses rivales; elle fait révolution, son génie brillant domine ». Mercier observe que les « les femmes ont un respect profond et senti pour les génies heureux qui varient les avantages de leur beauté et de leur figure ».

La mode s'impose alors, à ce point que l'on n'est rien, c'est-à-dire on ne saurait avoir aucune influence dans la société de ce temps-là, fût-on de la meilleure naissance, si l'on ne sort de la main des faiseuses de modes sacrées, ainsi que le dit encore une marquise de Carmontelle (*Les Visites du jour de l'an*) : « Vous croyez que j'ai du crédit; mais par où mériterais-je d'en avoir? Est-ce que je suis coiffée à la mode? Est-ce que mademoiselle Bertin me fournit mes chapeaux? » Et encore, dans un autre ordre d'idées, mais dans le même sens : « Suis-je des cours de physique, de chimie, d'histoire naturelle! quel cas peut-on faire d'une femme qui n'est pas du beau monde d'aujourd'hui? »

L'affectation de l'étude des sciences fut, en effet, une manie parmi les femmes de cette époque. « On parle beaucoup de chimie, dit Mercier, la mode est d'étudier en *cucurbite*, de parler de l'*esprit recteur*, de savoir ce que c'est que le *gaz Silvestre* et le *fluor*. » « Bon, dit un comte de comédie, elle ne parle plus que de physique et de chimie. Cette manie des sciences s'est emparée depuis quelque temps de la plupart des femmes; elles savent tout actuellement, excepté le quantième du mois, le jour de la semaine, et l'heure qu'il est. »

Dès 1783, Mercier signalait, dans son *Tableau de Paris*, la nécessité du *Journal des plumes* et des *jupes*, qui serait, selon le satirique, mieux accueilli que le *Journal des savants* ou celui de *Neufchâtel*. L'expédition mensuelle de *la fameuse poupée de la rue Saint-Honoré*, qui allait répandre les grâces françaises dans toute l'Europe, montrer la chevelure nouvelle et le dernier pli de la *gaze* ou du *marli*, ne suffisait plus pour transmettre les abondantes fantaisies de la mode, dans la fraîcheur de leur succession. « Tandis que j'écris, dit Mercier, se proposant de donner un petit dictionnaire des modes et de leurs singularités, la langue des boutiques change; on ne m'entendrait plus dans un mois... Les bonnets à *la Grenade*, à *Thisbé*, à *la Sultane*, à *la Corse* ont passé, ainsi que les chapeaux à *la Boston*, à *la Philadelphie*, à *la colin-maillard*; la *coiffure au limaçon* penche sur son déclin... Au moment où je commençais, la couleur générale était *dos et ventre de puce*; *boue de Paris* et *merde d'oie* ont prévalu depuis; mon livre est à moitié antique... Je voulais de la *coiffure à l'hérisson*, la *coiffure à l'enfant* l'a bannie; aujourd'hui il me faudrait un commentaire pour me faire comprendre. »

Le crayon est encore plus utile que la plume pour écrire l'*histoire des poufs*, *pets en l'air*, *coques*, *chignons*, *bouillons* et *chiffons*, que Mercier voulait voir confier à l'Académie des Belles-Lettres, « qui fait des recherches si profondes sur les colliers et les ornements que portaient les dames romaines. » C'est ce que comprirent les éditeurs du *Cabinet des modes*. En 1785 on était loin du temps où la mode s'espaçait d'années en années; où il fallait, disent MM. de Goncourt, la fondation du *Courrier de la mode* (1768), pour tirer de titres d'opéras-comiques trois bonnets en un an, les bonnets à *la clochette*, à *la gertrude*, à *la moissonneuse*; et le premier journal des modes, bi-mensuel et sans arrêt, devait partir de Paris, pour lequel, selon le prospectus de ses fondateurs, « le négoce des articles de mode et de fantaisie est une branche de commerce, peut-être la plus importante de la capitale, qu'aucune ville du monde ne peut lui enlever, parce qu'elle tient au génie, au caractère, au goût, surtout au désir de plaire et de se distinguer qui anime tous ses habitants. »

Ce n'était point, au reste, une entreprise de mince envergure que celle d'un ouvrage qui devait donner « une connaissance exacte et prompte, tant des habillements et parures nouvelles des personnes de l'un et de l'autre sexe, que des nouveaux meubles de toute espèce, des nouvelles décorations, embellissements d'appartements, nouvelles formes de voitures, bijoux, ouvrages d'orfèvrerie, et généralement de tout ce que la mode offre de singulier, d'agréable ou d'intéressant dans tous les genres.

Il manque à ce prospectus, d'ailleurs menteur, comme la plupart des prospectus, la promesse d'une étude sur l'éducation nécessaire aux esclaves de la mode, et comment ils étaient préparés par les pontifes que l'on appelait les *maîtres d'agrèments*. Ces professeurs apprenaient aux hommes « à parler gras, comme les acteurs du jour, à les imiter sans les copier, à montrer les dents sans grimace, à sourire devant un miroir avec finesse, à

prendre du tabac avec grâce, à donner un coup d'œil avec subtilité, à faire une révérence avec une légèreté particulière; enfin, conclut Mercier, à traiter les minuties en grand, et les affaires sérieuses en bagatelles. »

Quant aux dames, nous empruntons à MM. de Goncourt ce qu'ils en disent; on ne refait pas un portrait étudié par de tels maîtres. « Vers la fin du siècle, la mode change absolument. Le charme de la femme n'est plus dans les grâces piquantes, mais dans les grâces touchantes. Emportée par le grand retour du règne de Louis XVI vers la sensibilité, la femme rêve un nouvel idéal de sa beauté dont elle compose les traits d'après les livres et les tableaux, d'après les types des peintres et les héroïnes des romanciers. Elle cherche à remplacer sur sa figure l'expression de l'esprit par l'expression du cœur, le sourire qui vient de la pensée par le sourire qui vient de l'âme. Elle vise à l'ingénuité, à la candeur, à l'air attendrissant. Elle demande des coquetteries qu'elle croit naïves à la jeune fille de la *Cruche cassée*. Ce qu'elle travaille à se donner, c'est le regard noyé des figures de Greuze, le regard « lent et traînant », que Mirabeau adorait dans sa maîtresse. Son ambition n'est plus de séduire, mais de laisser une émotion. La beauté brune, qui était parvenue après bien des efforts à se faire accepter, retombe alors dans un discrédit absolu. Les yeux bleux, les cheveux blonds sont seuls à plaire; et dans ce grand amour pour la couleur blonde, la mode va jusqu'à réhabiliter la couleur rouge, une couleur qui jusque-là *déshonorait* en France, selon l'expression de d'Argenson. Les rousses l'emportèrent même un moment sur les blondes, et l'on vit la vogue de cette poudre qui donnait une nuance ardente aux cheveux.

C'est une entière révolution du goût. Il n'est plus d'hommages, plus de succès que pour le genre de beauté proscrit sous Louis XV, pour les *figures à sentiment*. Cette beauté, la femme la veut à tout prix. Elle se fait saigner, comme madame d'Esparbès, pour y atteindre par la pâleur et l'alanguissement. Elle la cherche dans ces coiffures avancées et légères, enveloppant son visage d'une demi-ombre, mettant autour de ses traits la douceur d'un nuage, sur son teint la transparence d'un reflet. Et elle ne cesse de la poursuivre dans cette mode nouvelle, une mode à la fois originale et villageoise, qui la caresse tout entière de linons et de gazes, la pare de simplicité, la voile de blancheur. »

La révolution de la simplicité fit abandonner tous les produits de Lyon, les lampas, les superbes droguets, les persiennes, les étoffes brochées en soie, en argent ou en or. Son triomphe, qui se décide vers 1780, correspond à la première grossesse, si longtemps attendue, de Marie-Antoinette, dont tout le monde voulut porter la batiste et les linons. A la simplicité des étoffes blanches on vit bientôt se mêler l'affectation d'une paysannerie qui remplissait alors les romans, les imaginations, les cœurs. A la place des diamants ce furent des bijoux rustiques en acier; des croix et des médaillons balancés à un cordon de cou. *L'accordée de village* devient le type idéal. Les coiffures sont à *l'ingénue*; les bonnets et les souliers sont à *la Jeannette*; l'habit de bal même est à *la Paysanne*. Puis, les fluctuations de la mode amènent un résultat curieux, les grands tabliers et les amples fichus sur la gorge qui, disait Madame de Luxembourg en s'en moquant, donnaient un air de tourière, prennent en 1784 un nouveau caractère, lorsque la délurée Contat les adopte pour en tirer l'air piquant de l'illustre chambrière du *Mariage de Figaro*. Ce n'est plus le volant de l'ingénuité que l'on se renvoie avec la raquette Beaumarchais, et l'avènement de sa Suzanne, peu chaste, marque un temps où la souveraine incontestée de la mode, jusqu'alors, dut partager avec les nouvelles favorites du public le sceptre affaibli de la Royale fermière de Trianon.

Enfin les manifestations de la simplicité, parmi lesquelles on doit compter le négligé des robes en chemise, qui n'étaient point non plus des habits d'ingénues, et qui commencèrent à circuler, sans tambour ni trompette, au printemps de 1786, aboutirent à des accoutrements, dont le caractère tout autre, et décelant une femme nouvelle, achève de peindre les modes de l'époque. Voici ce que dit le *Cabinet des modes*, sur ce dernier sujet (mois d'août 1786): « Les dames portent actuellement les habits, comme elles se livrent aux occupations des hommes; avec cette différence pourtant qu'elles semblent n'adopter que tels habits ou telles manières que les hommes ont quittés. Nous ne nous couvrons plus de redingotes longues, à trois collets, les femmes les portent. Nos montres ne sont plus garnies que de simples cordons, les femmes chargent les leurs d'une quantité de breloques. Nos petits-mâtres du dernier goût marchent les mains dans les poches, ou les bras *ballants*, les femmes agitent dans leurs mains une badine ou une canne légère; leurs cheveux sont maintenant liés très bas en gros catogan, parce que les nôtres sont nattés à *la Panurge*, ou mis en queue. »

Et le journal, qui attribue l'adoption des modes masculines par les femmes à ce que « aujourd'hui la chimie, la physique et même la botanique sont les objets de leurs études », ne voit guère dans cette irruption des modes anglaises qu'une fâcheuse inconséquence. « Quand les femmes seront lasses des sciences, elles seront forcées de continuer à étudier pour se mettre à la portée d'entendre les conversations. » Quel sera leur

repentir d'avoir contribué à faire du peuple français un peuple de savants! « Ce sera un bien pour tout le monde, et un mal pour elles. »

Quoi qu'en dise ce prévoyant conseiller des dames, professeur *du moelleux*, la redingote ajustée à trois collets ne désigne pas fatalement une femme savante, et la pauvre Marie-Antoinette, qui en 1786, au lendemain de l'odieux procès du collier de la Reine, n'en était plus à diriger les modes, mais à en suivre le courant, témoigne ici que le port de cette redingote pouvait n'être qu'une affaire d'élégance. Car c'est elle-même qui passe là (n° 14) la canne à la main et la toilette à l'anglaise, les cheveux en manière de perruque d'homme de robe, et telle qu'elle apparut en demi-deuil vers la fin d'août 1786 au jardin des Tuileries, au rapport du rédacteur du *Cabinet des modes* qui désigne la Reine très clairement comme une dame de la plus haute qualité, qu'il aurait un très grand plaisir à nommer, « pour rappeler à tous nos souscripteurs l'idée d'une femme parfaite, » mais qui ne peut pas ne point en parler, « l'admiration pour son goût et son élégance l'emportant sur le plus profond respect. » (Voir la description de ce costume dans la notice de la planche France XVIII^e siècle, ayant pour signe la Brosse.)

Malgré ce langage si courtoisanesque, on trouve par le fait dans cette première année du *Cabinet des modes* bien des indications témoignant des mille influences qui se faisaient sentir jusque dans la mobilité et le caractère des modes. La fermentation qui commençait à sourdre, et que l'on ne soupçonnerait pas d'abord à la lecture du *Journal des modes* s'adressant à un beau-monde qui semble n'en avoir eu nulle conscience, se révèle même dans ses articles laudatifs. C'est le relâchement des coutumes en tout ce qui concerne la vieille étiquette, et l'abandon du grand habillement de cérémonie, que ne saurait trop déplorer une feuille de ce genre. Les dames ont mis à bas les grands paniers; leur toilette n'est plus un décor magnifique, majestueux par le développement et l'extravagance des ornements, etc., etc. Ce ne sont plus que robes simples, des *chemises*, des robes à l'anglaise, à la turque, etc.

C'est toute une litanie de plaintes, peu durables, d'ailleurs. Puis, comme en définitive un journal de modes est bien plutôt l'esclave du public qu'il n'en est le professeur, quand il a bien déploré tel ou tel délaissement de choses qui lui avaient paru consacrées par l'usage, son rôle change du tout au tout, et c'est lui qui se charge de préconiser ce que, d'abord, il avait conseillé de honnir. Il vante tour à tour la *robe en fourreau*, la nouvelle *robe en chemise*, et la *redingote ajustée*.

Le succès de ce premier journal spécial fut tel dès ses débuts, que les éditeurs du *Cabinet des modes* crurent devoir, au lieu de publier seulement vingt-quatre cahiers par an, en faire paraître un tous les dix jours en portant leur nombre à trente-six pour la deuxième année, avec une augmentation du prix d'abonnement qui, de vingt et une livres pour Paris et tout le royaume, se trouva élevé à trente livres. En même temps, pour tenir compte des intrusions étrangères, le Cabinet devenait le *Magasin des modes nouvelles françaises et anglaises*, acquérant ainsi « un degré de perfection qui ne peut qu'ajouter à son intérêt et à son succès ».

Le souci des modes nouvelles devait rapidement s'affaiblir avec la complication des événements politiques qui se déroulaient alors avec tant de rapidité. Dès 1788, le pauvre *Magasin des modes nouvelles françaises et anglaises* était obligé de réduire son format comme son prix; il ne paraissait plus qu'une fois par mois, et la souscription annuelle n'était plus que de 18 livres de France. C'était une agonie, et cet effacement rend d'autant plus intéressante la première année du journal des modes qui représente naïvement et dans tout son éclat une société dont la forme était si près de disparaître à jamais. Dernier adieu du beau monde de ce temps-là, qui suscitait à ses flatteurs des assertions comme celle-ci : « Nos marchandes de modes feront honte aux siècles passés et aux siècles futurs, qui dégèneront nécessairement, parce que tel est le sort de ce qui est parvenu à la perfection. » (*Cabinet des modes*, avril 1786.)

Nous suivons pour les détails l'ordre chronologique, en divisant notre examen de manière à ne point mélanger ce qui concerne les dames, les hommes et les enfants. Cet ordre permet de suivre les modes dans leur succession, et a l'avantage d'en montrer le caractère selon les saisons. Notre tableau écrit répare donc, sous ce rapport, ce que nous ne pouvions faire en réunissant en une seule page autant d'exemples détachés nécessitant une combinaison déjà fort compliquée.

DAMES.

Novembre 1785.

N° 43. — Femme en fourreau à la lévite.

Fourreau vert. Chapeau de paille, haute forme, garni d'un ruban, avec

nœud ou cocarde. Coffure demi-hérisson terminé par deux boucles flottantes. Cheveux pendant derrière, à la *conseillère*. Grands anneaux branlants, pour pendants d'oreille. Fichu de linon, garni. Mantelet de satin noir à pois. Tablier de linon. Jupon, satin violet. Souliers blancs à rosettes violettes.

Les robes et fourreaux à l'anglaise, à la turque, à la janséniste, à la circassienne, sont encore de mode.

N° 4. — Coiffure à l'ingénue.

Chapeau de paille, forme haute, à l'anglaise. Ruban de perles; nœud ou cocarde sur le derrière, bouts pendants. Garniture de gaze violette. Touffe de quatre plumes blanches, surmontée d'une grande plume violette, appelée *follette*.

N° 8. — Coiffure en hérisson à crochets.

Bonnet à la paresseuse, de gaze d'Italie. Un bouquet de fleurs sur le côté droit au-dessus du *toupet à tempérament*. Pendants d'oreilles en *mirza*. La *mirza* était la grosse pierre bleuâtre, appelée depuis la *cléopâtre*.

Décembre 1785.

N° 19. — Grande parure.

Bonnet de gaze soufflée, à la *Figaro*, surmonté de deux plumes blanches soutenues par une guirlande de fleurs. Pelisse de satin, bordée de queues de martres. Robe de satin bleu. Jupon de satin blanc. Manchon blanc de chèvre d'Angora. Souliers blancs.

N° 51. — Bonnet à la Figaro.

Gaze d'Italie, deux plumes, une blanche, l'autre violette; sur le milieu du bonnet, une *barrière* de velours noir, ornée de perles blanches. Deux glands de perles pendent du côté gauche. Anneaux unis pour pendants d'oreilles.

N° 54. — Chapeau de jonc à haute forme.

Fichu de linon uni, à la *Henri IV*. Pendants d'oreilles, anneaux à perles.

N° 62. — Chapeau de jonc, à la *Marlborough*.

Il est surmonté de deux plumes blanches et d'une violette. Fichu de gaze d'Italie, à la *Henri IV*.

N° 35. — Femme en *Pierrot*.

Bonnet en *pouf*, orné d'une guirlande de roses et d'un ruban gros vert. Coiffure ordinaire à deux boucles, *chignon en dessous*. Fichu garni, gaze d'Italie. *Caraco* violet, bordé de blanc; la *pièce* pareille, avec un nœud de gros vert. Jupon vert-pomme, garni de deux rubans blancs. Sabots *chinois*, couleur *carmélite*, garnis de rubans blancs, à la *Jeannette*.

N° 22. — Femme en fourreau à l'anglaise.

Cette dame est coiffée d'un bonnet à la *Laitière*, orné d'un ruban gros vert. *Accommodage* à deux boucles, le *chignon en dessous*. Boucles d'oreilles en *plaquettes*. Fourreau à collet, de couleur *œil-de-Roi*, bordé de ruban blanc à la *Jeannette*; il est noué par devant avec un ruban gros-vert. Gants couleurs de *soufre tendre* ou *queue-de-serin*. Tablier de mousseline unie. Souliers roses.

Janvier 1786.

N° 55. — Coiffure de bal.

Chapeau surmonté d'un *pouf* de gaze d'Italie, orné d'un ruban rose et d'une guirlande de feuilles de laurier. Anneaux à perles aux oreilles. Fichu de gaze d'Italie. Corset à l'anglaise.

N° 28. — Femme en robe à la *Turque*.

Chapeau de satin *nakara*, à haute forme, garni de rubans lilas bordés

de blanc, et surmonté d'une touffe de plumes blanches avec une aigrette au milieu. Corset et jupon, d'un satin blanc parsemé de fleurs lilas tendre et de feuilles vertes, brochées en soie. Les rubans qui forment le *falbala* du bas du jupon sont *nakara*, ainsi que les parements du corset. Robe en satin *nakara*, bordée d'un ruban blanc; la doublure, d'un petit satin blanc, garnie d'une guirlande de fleurs lilas. La garniture de la robe est pareillement une guirlande de fleurs lilas et de feuilles vertes.

Février.

N° 61. — Bonnet au bandeau, sans fond.

Il est de gaze d'Italie, garni de *nakara*, à cornes larges sur le devant, et une rosette par derrière. Camisole en *colinette*, nouée d'un ruban bleu.

N° 63. — Capot de satin blanc rayé de bleu.

Ce capot se met ordinairement sur un bonnet rond ou une coiffure négligée. Anneaux à perles aux oreilles; *chignon* en dessous. Fichu de linon à *collerette*.

N° 64. — Bonnet à la *Captif*.

Toque de satin *nakara*, garni d'un ruban vert rayé de blanc; les deux *biais* en crépé blanc. Ce bonnet est surmonté d'un *héron* de plumes de paon vert jaspé. Fichu de linon, garni en *collerette*. Nœud de cou en ruban blanc.

N° 65. — Grand bonnet du matin.

Il est à large fond, de gaze d'Italie, et garni d'un ruban violet bordé de vert, formant un nœud sur le devant, ses bouts pendant par derrière. Anneaux à pois pour boucles d'oreille. Fichu de linon, à *collerette*, garni de deux rubans noirs, à la *Jeannette*.

N° 25. — Femme en négligé, ou nouvelle robe. Robe en *chemise*.

Bonnet en *pouf*, gaze d'Italie, garni d'un nœud de ruban *queue-de-serin*. *Chemise* à deux collets, et large *fabala* de taffetas des Indes lilas tendre. Manchettes de linon. La chemise est fermée par devant avec un nœud de ruban *queue-de-serin*. Souliers de satin *queue-de-serin*, garnis d'un grand *falbala* de ruban noir, large d'environ trois doigts.

Mars.

N° 42. — Femme en *redingote ajustée*.

Cette redingote, d'un genre nouveau, est en drap de Louviers, couleur violet d'évêque, et garnie de boutons blancs. Au bout des manches, de petites manchettes de batiste ou de mousseline unie.

Corset et jupon de taffetas des Indes, couleur de citron. Fichu de linon blanc, attaché avec un ruban *nakara*. Chapeau à l'anglaise, garni de poils dessus et dessous; à la calotte, un large velours noir, avec une longue boucle d'acier travaillé. Par derrière, les cheveux pendent à la *conseillère*; ils flottent sur les épaules. Souliers couleur violet d'évêque.

N° 41. — Femme en robe à l'anglaise.

Cette robe est d'un léger satin rose; le jupon d'un léger satin blanc. Au lieu du manteau, une très ample écharpe de taffetas blanc, garnie d'un large *falbala* de gaze noire; elle est croisée sur la poitrine, et nouée par derrière, en forme de ceinture. Les cheveux pendent à la *conseillère*, et par-dessus la coiffure en cheveux est posé un casque à la *Romaine* en satin jaune brodé d'un ruban rose, et sur lequel se jouent trois grandes plumes, dont une noire et deux blanches. Ce casque est

*

garni, en outre, d'une touffe de gaze blanche pendant jusqu'à la ceinture. *Sabots chinois* de satin jaune, garnis d'un falbala rose.

N° 21. — Femme habillée de la robe *en chemise* et portant le casque à *la Bellone*.

La robe est en *folard* blanc, à manches couleur *citron*, et bordée en entier d'un ruban noir. Elle est serrée d'une large ceinture noire formant un nœud par derrière. Le sein est couvert par un large fichu de gaze blanche. Le casque à *la Bellone* est enfoncé jusqu'aux yeux; sa visière, de satin jaune *tigré*, à mouches noires, est bordée d'un étroit ruban noir. La calotte, assez haute et bouffante, est de satin bleu, elle est entourée d'un large ruban de couleur *nakara* avec liséré noir; ce ruban forme un gros nœud sur le devant, et un autre pareil par derrière; il attache les longues barbes de gaze d'Italie, façonnées et découpées, qui pendent jusqu'au-dessous de la ceinture. Sur la calotte, cinq plumes, deux couleur *nakara*, deux vertes, et une noire au milieu.

Les cheveux pendent par derrière à *la conseillère*, et de chaque côté une grosse boucle tombe sur le sein. Gros manchon de chèvre d'Angora, couleur de *loup*. Souliers de satin *nakara*, bordés d'un falbala de ruban noir.

Cette toilette, qui apparut pour la première fois au Théâtre-Français, où elle causa tant d'émotion que tous les yeux se détournèrent un moment de la scène pour la bien voir, constituait une parure dans laquelle, suivant le *Cabinet des Modes*, « l'art faisait honte à la richesse ». Elle aurait été imaginée par une de ces grandes dames qui donnaient le ton, mais que le journal n'ose pas nommer, l'appelant seulement « la brillante *Céphise*. » Selon le rédacteur, le succès de cette parure fut si grand, que, dès le lendemain, et pour la plupart, les élégantes ne se montrèrent plus qu'avec ce même ajustement.

Avril.

N° 5. — Femme coiffée de la grande *baigneuse*.

Bonnet de gaze blanche, garni d'un grand voile de même gaze, pendant par derrière jusqu'à la ceinture; sur le devant, un gros nœud de ruban *nakara*, au *diadème*, dont les deux bouts flottent de chaque côté. Grand mouchoir de cou en gaze unie. Longues boucles d'oreille à *la plaquette*. Cheveux relevés par derrière en *chignon plat*; de chaque côté une grosse boucle tombant sur le sein.

N° 11. — Chapeau noir à *la Maltaise*.

Il est bordé d'un ruban au *diadème*. La calotte est entourée d'une touffe de crêpe rose, formant plusieurs nœuds. Aigrette composée de plumes de coq noires et d'un gros plumet blanc. Grand fichu de gaze, garni d'un grand falbala découpé. Bouquet de roses. Cheveux pendant par derrière à *la conseillère*; de chaque côté, deux boucles accompagnant le *tapet*; l'une y tient attachée, l'autre tombe sur le sein. Longues boucles d'oreilles à *la plaquette*. La robe est un pierrot.

N° 18. — Femme habillée de la robe en chemise.

Cette dame, qui tient à la main une rose « qu'elle porte jusqu'à son nez pour la flairer », dit l'élégant rédacteur, est vêtue d'une robe en chemise de mousseline, festonnée dans le bas et bordée d'un ruban noir. Sous cette robe transparente, elle porte un jupon et un corset de taffetas couleur de rose. La robe est serrée par une ceinture d'un large velours noir. Ample fichu de gaze-linon. Aux oreilles, des anneaux d'or avec une poire au bout. Cheveux en *tapet* élevé sur le devant, par derrière relevés en *chignon plat*; trois boucles de chaque côté, une attachée au *tapet*, les deux autres flottant sur le sein. Bonnet de gaze-linon,

garni d'une guirlande de perles; une touffe de gaze pareille tombe derrière en forme de barbes; il est surmonté de trois plumes, une noire, une verte, et une rose.

Mai.

N° 52. — Chapeau-bonnette.

Il est monté sur carcasse, et d'une gaze nouvelle, blanche, à larges raies roses. Calotte bouffante, liée d'une guirlande de fleurs artificielles, et surmontée d'une aigrette de verdure, et de trois grandes plumes, deux roses, une bleue. Le vêtement est un *caraco* de taffetas des Indes, à raies roses et blanches. Fichu de gaze blanche à double falbala. Cheveux flottant à *la conseillère*; trois boucles accompagnent le *tapet*.

N° 53. — Autre chapeau-bonnette.

Celui-ci est de taffetas bleu, et bordé d'une large blonde festonnée, calotte bouffante liée d'un ruban au *diadème*, jaune et noir, formant deux nœuds, un très gros par derrière, un plus petit sur le devant. Deux plumes, l'une rose, l'autre lilas. Deux larges voiles de gaze blanche, attachés au chapeau, pendent par derrière.

N° 48. — Femme habillée en robe à *la Turque*.

Robe en pékin bleu. Jupon de même étoffe et de même couleur. Manches d'un gros-de-Naples blanc jusqu'au *sabot*, qui varie, mais qui est toujours de la même étoffe et de la même couleur que la robe. Garniture de la robe en crêpe blanc, en forme de rosettes; au milieu de chaque rosette, un bouquet de roses artificielles. Le falbala du jupon est aussi en crêpe blanc, et il est surmonté de rosettes pareilles à celles qui garnissent la robe. Les manchettes, attachées aux manches de la robe, sont de gaze blanche découpée.

Fichu de gaze, attaché sur le devant avec un ruban à *l'arc-en-ciel*. Gants de peau blancs. Chapeau-bonnette à gros plis, lié d'un ruban à *l'arc-en-ciel* surmonté d'une guirlande de roses artificielles; ce ruban forme un gros nœud par derrière, et tient attaché le voile en crêpe blanc qui flotte librement. Aigrette composée de six grosses plumes, deux roses, deux bleues, une blanche et une verte. Frisure à boucles légères sur tout le devant de la tête; derrière, les cheveux sont relevés en *chignon plat*. Les souliers sont d'un bleu assorti à celui de la robe et sont falbalassés d'un ruban à *l'arc-en-ciel*.

Le *Cabinet des modes* constate, à propos de cette toilette, des changements caractéristiques et généraux dans le costume, sauf en ce qui concerne les habits de cour, « qui ne varient point ». On ne porte plus les grands *paniers* qui donnaient une carrure immense, ni les queues qui traînaient d'une aune par terre; même dans les plus grandes parures, les habillements sont simplifiés. Tout est changé, les femmes ne sont plus coiffées en cheveux, elles portent des chapeaux ou des bonnets. Leur gorge et leur cou ne sont plus découverts. Plus de *cul postiche*, à peine de *petits-coudes* aux poches, pour donner une certaine ampleur. Une taille svelte et déliée, voilà ce qu'on veut avoir; et, de toute la mise ancienne, on n'a conservé que le *corps*, pour amincir la taille, et la grande garniture de robe.

Juin.

N° 58. — Large pouf de gaze en rocher.

Il est garni autour d'une guirlande de roses artificielles. Au côté droit, un grand nœud de ruban lilas. Derrière le pouf, et tombant jusqu'à la ceinture, un voile de gaze d'Italie, partagé en deux, et formant des barbes. La robe est à *la turque*, en gros-de-Tours rose. Corset et jupon blancs. Fichu et manchettes de gaze d'Italie blanche. Au devant du corset, un bouquet de roses.



FRANCE XVIIITH CENTY

Nordmann lith.

FRANCE XVIII^E SIECLE

FG

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T

IMP FIRMIN DIDOT et c^{ie} PARIS

N° 40. — Toilette du matin, le *caraco*.

Vêtement composé d'un *caraco* et d'un jupon de mousseline rayée élégamment falbalassés; le jupon et le corset roses de dessous, se nuancant et se fondant avec le blanc de la mousseline. Chapeau de paille couleur naturelle, entouré d'une guirlande de roses artificielles, surmonté de quatre plumes, trois blanches, une rose, et auquel tient attaché, par derrière, un grand voile de gaze blanche tombant jusqu'à la ceinture. Coiffure composée d'un large *tapet* et de trois boucles de chaque côté, dont une pend sur le sein. Teinte légère de poudre blanche sur la chevelure mitigée de poudre blonde ou de poudre rousse. Cette dame est la Zulmé dont il est parlé pl. XVIII^e siècle, ayant pour signe CX, et dont le chroniqueur de la mode dit « que son *maintien* était toute sa *magie* ».

Juillet.

N° 9. — Pouf de gaze blanche.

Ce bonnet est garni d'un ruban à larges raies, blanches et bleues, et d'un bouquet de roses artificielles sur le côté. Une plume blanche et une plume de paon retombent inclinées sur le côté.

N° 29. — Femme en robe à la turque.

Cette dame porte un *chapeau-bonnette* sans plumes : une mode passagère; les bords de cette coiffure tombent en toit tout autour, et la forme, très bouffante et très large, est liée d'un ruban, formant un gros nœud par derrière. Ce chapeau est de gaze bleue. Il pourrait être de gaze rose ou encore d'un très léger taffetas bleu ou rose, et lié d'un ruban violet ou d'un ruban blanc. Ce qu'il faut c'est que le chapeau-bonnette à ce moment, soit tout uni.

L'épingle à la *Cagliostro* est de ce temps. Comme les chignons plats se portent très bas, et qu'il est impossible que tous les cheveux soient également longs pour être reportés jusqu'au peigne qui les tient relevés, on a imaginé depuis quelques jours une sorte de ligament en fer bronzé, que l'on attache en dedans du chignon, vers le milieu, et qui tient les cheveux fixement embrassés.

N° 53. — Femme en robe à la Turque.

Cette robe est de gaze à raies blanches satinées et à raies couleur lilas tendre. Elle est bordée d'un ruban rose tendre. Jupon de gaze blanche rayée; le falbala de même gaze que la robe. Sur le col une écharpe de gaze blanche à carreaux, croisée sur le devant, rejetée par derrière, et nouée plus bas que la ceinture; ses bouts, garnis d'une frange en soie blanche, tombent jusqu'aux talons. Les souliers, couleur lilas, sont falbalassés d'un ruban rose. Coiffure en cheveux, deux nœuds de ruban pour toute parure; l'un attaché par derrière au-dessous de la toque ou du peigne à chignon, et l'autre sur le devant de la tête.

Août.

N° 26. — Toilette d'un deuil de cour de la première époque.

Robe de taffetas noir. Fichu de gaze d'Italie blanche, à large falbala. Manchette en *sabots*, de gaze semblable au fichu. *Chapeau-bonnette* de crêpe blanc, entouré d'un large ruban noir, et surmonté de quatre plumes noires. Cheveux attachés par derrière, très bas, en gros *catogan*, liés par l'épingle à la *Cagliostro*. Souliers de taffetas noir, falbalassés d'un ruban noir tout autour.

Les deuils de cour ne se partagent qu'en deux temps, le noir et le blanc. Jamais on ne drape dans ces sortes de deuils. Toutes les fois qu'on ne drape point, les femmes peuvent porter les diamants.

Cette dame porte le deuil du roi de Portugal qui fut de vingt et un jours, et pour lequel, pendant la première époque, les femmes prirent

des robes de soie noire, garnies de même, ou de gaze noire; les chapeaux, la gaze et les diamants. Un très grand nombre portaient une robe de mousseline blanche, avec un jupon noir et une pièce d'estomac noire; les chapeaux-bonnets et les diamants, ou les bonnets de gaze et les plumes noires et blanches. A la seconde époque, elles avaient des robes de soie blanche, des rubans bleus ou roses unis, la gaze et les diamants. On varia même encore cet habillement. Les unes portaient des caracos puces, avec des pièces d'estomac noires, et des jupons de taffetas blanc; les autres des caracos roses, aussi avec des pièces d'estomac noires et des jupons de taffetas blanc; d'autres portaient des caracos noirs, avec des jupons de couleur violette; d'autres des robes noires ou des caracos noirs avec des jupons blancs; d'autres encore avaient des robes blanches, avec un corsage noir et des jupons blancs. Toutes portaient indifféremment ou les bonnets, ou les gazes montées en pouf, ou les chapeaux-bonnets. Ce que nous venons de dire, ajoute le *Cabinet des modes*, sur la manière dont on a porté le deuil du Roi de Portugal, pourra servir de règle pour le premier deuil de cour qui arrivera.

N° 1. — Chapeau de paille, couleur naturelle.

La paille est teinte autour en ruban *au diadème*, et en dessous à mille points roses. Calotte très bouffante de crêpe rose. Deux gros nœuds, faits de larges rubans à *l'arc-en-ciel*, garnissent par devant et par derrière. Cinq grosses plumes, une blanche, une rose et trois vertes nuancées.

N° 12. — Chapeau de gaze jaune.

Il est garni d'un ruban *au diadème*, jaune et noir. Calotte de crêpe bleu foncé, très bouffante, entourée d'une guirlande de roses artificielles et d'un ruban, très large, à grandes raies, formant un très gros nœud par derrière. Trois grosses plumes, une violette, une bleue-violette, et une rose.

N° 17. — Femme portant la redingote à collets.

Cette redingote est de taffetas *bleu d'ardoise* foncé. La doublure est d'un taffetas de même couleur. Cette redingote se porte aussi sans doublure, ou bien la doublure en peut encore être de léger taffetas blanc, rose, cramoisi, ou écarlate. Le buste est séparé du reste du corps par deux larges boutons de nacre de perle, appliqués de chaque côté sur les hanches; trois boutons pareils sont placés aux bouts des manches, ouvertes à *la marinière*. Il y a trois grands collets.

Gilet coupé à la manière de ceux des hommes, et qui est un corset rose, violet ou cramoisi. Jupon de taffetas rose glacé de blanc, ou de mousseline blanche, doublée d'un autre petit jupon de taffetas rose. Ample fichu de gaze-linon blanche, bouffant sur le devant; chapeau de paille noire, garni autour de gaze ou de crêpe noir, et de rubans blancs, qui coupent la gaze ou le crêpe par intervalle. Sur ce chapeau s'élèvent trois grosses plumes blanches. Cheveux relevés par derrière en chignon plat. Souliers à talons plats, de taffetas de couleur pareille à celle de la robe. Cette femme représente dans toute sa rigueur la mode du dernier goût, son accoutrement imite l'habillement ancien des hommes. Sa redingote à trois collets est faite précisément dans la forme des leurs. La badine à la main, lui conviendrait mieux que l'éventail, et au lieu du chignon plat, les cheveux pourraient être liés en *catogan*. Son gilet coupé, ses souliers à talons plats sont empruntés encore aux hommes, dont elle porte, en outre, les deux montres chargées de breloques.

N° 27. — Femme en caraco.

Caraco puce un peu clair, accompagné d'un jupon de taffetas rose. Corset de taffetas blanc, découpé par le bas, attaché par devant de nombre de rubans puces, liés en nœuds. Fichu de gaze-linon falbalassé. Au

lieu du bonnet, des gazes blanches, posées de manière à former des papillons de chaque côté. Quatre plumes, une rose, une blanche, deux noires, et une aigrette de verdure. Frisure à grosses boules. Gants de peau couleur citron. Souliers de la couleur du caraco.

Septembre.

N° 14. — Toilette de demi-deuil.

Voir au sujet de cette dame, portant une redingote de taffetas gris blanc, à trois grands collets tombants, la description pl. France, XVIII^e siècle, ayant pour signe la Brosse.

N° 49. — Habillement de cour.

Grande parure, moins sujette que les autres aux vicissitudes de la mode. Autrefois on portait le corset, le jupon et le manteau pareils. Ici le jupon est d'une couleur, le corset d'une autre. Les paniers étaient immenses, ils sont moyens; on n'aperçoit pas de différence dans les autres parties; cependant on ne bouillonne pas les garnitures du jupon, comme auparavant; les garnitures sont à plat, ne formant qu'un seul falbala.

Au corset de taffetas rose est attaché une très longue queue traînante, de même taffetas. Jupon de taffetas vert-pomme. La pièce d'estomac, dessous le corset, est faite de rubans roses, attachés en nœuds. Les sabots des manches et le bas du jupon sont garnis de gaze blanche. Manchettes à deux rangs, en gaze ou en blonde, à larges plis. Mantelet de gaze blanche, garni d'une gaze pareille. Souliers roses, falbalassés d'un ruban vert. Gants de peau blanche. Frisure en large tapet, orné de chaque côté de trois boucles qui prennent d'en haut et descendent, en se divisant; une quatrième boucle tombe, en flottant de chaque côté, sur le sein.

Pouf de gaze blanche, garni de perles qui s'élèvent et descendent en serpentant, et d'un gros nœud de gaze dont les bouts tombent par derrière. Les trois grosses plumes attachées du côté droit à la Follette, se composent de deux roses et blanches, et d'une troisième verte et blanche. Boucles d'oreille à la plaquette, en or.

N° 30. — Dame en habit de cheval.

Veste de Pékin puce, à trois collets, à basques un peu longues et à manches à la marinière. Les devants de la veste, les poches et les manches sont garnis de petits boutons plats d'ivoire blanche; il y en a dix à chaque côté des devants, trois sur les manches, et cinq à chaque poche. Gilet de pékin vert-pomme, croisé, rabattu de chaque côté sur la poitrine, et garni de petits boutons pareils à ceux de la veste. Jupon d'une étoffe semblable à celle du gilet, bordé en bas d'un large ruban rose. Large cravate de gaze-linon blanche faisant deux tours, formant un large nœud sur le devant, et dont les deux bouts remplacent le jabot d'homme. Chapeau-feutre de laine, couleur queue-de-serin, garni autour de deux larges rubans roses, qui forment une large rosette sur le côté; du milieu de cette rosette, en dessous, s'élèvent quatre grosses plumes vertes et blanches. Cheveux frisés en grosses boucles sur le devant, et noués par derrière en gros catogan. Gants de peau jaune; à la main une cravache; de la gauche cette dame enserme dans un petit gousset pratiqué à la ceinture de son jupon, sa montre d'or, à laquelle pend un simple cordon avec une large clef en or au bout. Souliers de peau rose, à larges talons plats, et couverts d'un large nœud fait avec un large ruban vert-pomme.

N° 20. — Le caraco à l'innocence reconnue ou à la Cauchoise.

« En 1786, dit le Cabinet des modes, une malheureuse cuisinière, nommée Marie-Françoise-Victoire Salmon, qui s'est vue deux fois conduire au bûcher, pour y être brûlée, comme coupable du plus exécrable empoisonnement, et qui, deux fois, a été arrachée des mains de ses bour-

reaux par la vertu rigoureuse et inébranlable de M. Cauchois, son avocat, a été enfin déclarée innocente par le parlement de Paris. » C'est à cette circonstance que fut dû le nom de caraco à l'innocence reconnue ou à la Cauchoise.

Ce vêtement est ici de pékin lilas; il est garni de deux collets, de revers, et de parements de pékin vert-pomme; les revers sont garnis de larges boutons de nacre de perle blancs. Ce caraco boutonne sur le devant avec quatre boutons pareils, appliqués sur les côtés; lesquels côtés, à demi coupés, sont attachés en dessous du caraco et des revers, et forment une sorte de pièce d'estomac. Dessous le caraco, un petit corset ou gilet de pékin blanc. Jupon de pékin vert-pomme, garni d'un volant de pareille étoffe, à tête renversée. Ample fichu en chemise de gaze-linon, à deux collets, dont celui de dessus, fait comme les collets de frac d'homme. Chapeau-feutre couleur queue-de-serin, garni tout autour des bords d'un épais et long plumet noir, où se détachent mille pointes de plumes couleur de feu; la forme profonde de ce chapeau est garnie, sur le devant, d'une sorte d'aigrette en rubans roses, à liséré blanc. Le tour de la forme est garni jusqu'au faite de rubans pareils. Frisure toute en grosses boucles. Cheveux noués en gros catogan, avec une épingle à la Cagliostro, et à bout frisé retombant. Boucles d'oreilles à la plaquette. Souliers roses, falbalassés d'un ruban noir.

N° 10. — Toquet à la Virginie.

Les papillons de ce toquet sont en gaze anglaise blanche, et sa forme est en gaze rose; un diadème vert et lilas sépare les papillons de la forme. Un large nœud de rubans verts, appliqué sur le côté droit, vient se perdre par derrière, où pend un large voile de gaze blanche. Frisure tout en grosses boucles depuis le milieu du tapet. Ample fichu de gaze en chemise, à deux larges collets ordinaires.

Octobre.

N° 3. — La Baigneuse.

Ce grand bonnet à larges plis est garni d'un très large ruban vert, formant un gros nœud sur le devant. Frisure en cheveux retapés, liés par derrière en catogan. Fichu simple.

N° 7. — Pouf à la Virginie.

Gaze couleur de soufre et à raies violettes. Ce pouf est garni d'un très large ruban rose, à liséré noir, formant un gros nœud par devant, et un gros nœud par derrière. Ce ruban est enlacé d'une guirlande de fleurs artificielles, héliotrope, rose, et lilas, nuancés; trois grosses plumes s'élevant sur le côté gauche, verte mêlée de rose, rose mêlée de vert, et noire mêlée de bleu. Cheveux flottant par derrière à la Conseillère. Fichu de gaze anglaise, brochée.

Il manque à ces deux derniers fichus, pour les attacher sur le devant, des épingles à tête représentant des grandes lettres symboliques, ou des cœurs, des flèches, des plumes, etc.

Novembre.

N° 44. — Femme en robe et bonnet à la Turquie.

Robe de satin à raies violettes et vertes; manches et corset de dessous la robe, satin couleur queue de serin. Jupon d'un satin blanc uni, dentelé par le bas. Manches de la robe garnies de manchettes à deux rangs, de gaze garnie d'une blonde. Fichu de satin blanc, garni d'une blonde, et attaché par devant avec une épingle d'or, dont la tête est en petit médaillon. Bracelets dont le médaillon est entouré de diamants. Souliers d'un satin pareil à celui de la robe, falbalassés et ornés d'une rosette d'un ruban à deux larges raies violettes et vertes.

Frisure toute en boucles. Cheveux relevés en chignon et tombant très bas sur le dos.

Bonnet à la *Turque*. Sa partie inférieure forme une sorte de large bandeau fait de crêpe bleu et orné au-dessus d'une belle blonde. La partie supérieure est de gaze anglaise, à *petits objets* ou à *petits dessins*; cette partie supérieure est très bouffante par derrière, et les extrémités de la gaze qui la composent tombent très bas, en pointe, par derrière. Deux plumes bleues à pointes de couleur de feu, et un bouquet de fleurs artificielles, décorent le côté gauche.

N° 39. — Femme en redingote à deux collets.

Cette redingote, dont les manches sont à la *marinière*, est de drap vert d'eau, à manches d'un vert plus foncé; les boutons, appliqués aux poches, aux manches, aux devants, et sur les hanches, sont de cuivre doré, tout unis. Ample fichu de gaze, bouffant très haut sur le devant. Frisure tout en boucles, dont deux tombent sur le sein; par derrière, cheveux flottants, à la *Conseillère*, et liés au-dessous du col par une large épingle à la *Cagliostro*, ciselée et gravée à points. *Chapeau-feutre* couleur *queue de serin*, garni autour du bord d'un épais et long poil de Castor naturel, formant un plumet, et, autour de la forme, de deux larges rubans roses, composant ensemble, par derrière, un très gros nœud dont les bouts flottent. La petite canne ou badine est garnie d'un cordon de soie noire au bout duquel pendent deux glands.

N° 1. — Chapeau de paille de couleur naturelle.

Ce chapeau est doublé d'un satin rose à deux larges raies noires et bordé d'un ruban noir. La calotte, très large, est faite avec une gaze rose, à petites raies noires; elle est liée en bas avec un large ruban violet, à raies vertes, qui forme deux gros nœuds, un sur le devant, l'autre, par derrière. Les bouts pendent très bas. Boucles d'oreilles à la *Plaquette*. Fichu de gaze en chemise.

N° 6. — Chapeau fait avec des carcasses.

Ces carcasses soutiennent la gaze blanche dont est formé le chapeau. Le revers est formé d'un taffetas rose à larges raies vertes ondées. Il est bordé tout autour d'un ruban de soie noire. Un large ruban *bleu-de-ciel* d'un côté, et écaillé de l'autre, ceint la calotte du chapeau, et le fait relever du côté droit, en formant une ganse; une guirlande de fleurs artificielles s'enlace dans ce ruban; sur le côté gauche s'élèvent deux grosses plumes, une rose et blanche, une bleue et rouge, et une aigrette touffue, composée de longues plumes de coq noires. Boucles d'oreilles à la *Plaquette*. Fichu de gaze en chemise, garni de deux collets.

La frisure, dans ces deux derniers exemples, est tout en boucles.

HOMMES.

Novembre 1785.

N° 38. — Jeune homme en chenille.

Chapeau rond à haute forme; cheveux tressés et noués en catogan. Frac de drap vert et *boue de Paris*, mêlés. Gilet rayé. Culotte soufre, très serrée, moulant la cuisse, avec trois boutons seulement. Jarretière nouée avec des cordons au lieu de boucles. Bas rayés, blanc et violet clair, mêlés. Souliers noués avec des cordons.

Les hommes portent, lorsqu'ils sont en *chenille*, le chapeau en *jockey*, représenté ici; et les bas de fantaisie, lorsqu'on est en chenille, sont rayés blanc et boue de Paris, mêlés. Violet et gros-vert, mêlés. Violet et boue de Paris, vert et boue de Paris.

Décembre.

N° 32. — Toilette de cour, grande parure.

Coiffure *grecque carrée* avec trois boucles. Grand col de mousseline à

l'anglaise. Manchettes de *point*. Habit de satin *prune de monsieur clair*, avec une broderie en soie verte. Veste de satin blanc, avec broderie pareille à celle de l'habit. Culotte de satin pareil à celui de l'habit; jarretières brodées de même. Chapeau sous le bras, à plumet blanc. Épée à poignée d'acier, garnie d'un nœud de ruban *vert-d'eau*. Bas de soie blancs. Boucles de souliers *carrées*. Souliers à *talons rouges*, selon le privilège nobiliaire.

Nos 56, 57, 59 et 60. — Coiffures en cheveux.

N° 56. — Perruque sans ruban, n'ayant pour corps qu'une espèce de filet à jour. Toupet *carré* en *vergettes* par devant, et en *hérisson* par derrière; *accommodage* à deux boucles, l'une sur l'autre.

N° 57. — Perruque ordinaire à trois boucles droites, en *marron*. Toupet *carré*, en *petits crochets*; cheveux en queue.

N° 59. — Perruque sans tissu, à jour. Toupet *carré* en avant, d'un simple *crépé naturel*. Trois boucles en bas, une au-dessus, se perdent dans le *hérisson*. Les cheveux de derrière en tresse retroussée.

N° 60. — Magistrat coiffé d'une perruque ordinaire *carrée*, à boucles en *marron*. Toupet *carré* en *petits crochets*.

Janvier 1786.

N° 31. — Homme en *surtout*.

Chapeau à *l'Androsmane*. Surtout de drap, couleur de *cul-de-bouteille*; boutons de nacre de perle. Gilet de soie noire, parsemée de fleurs vertes; boutonniers brodées en festons de soie blanche. Culotte de drap couleur de *soufre*; boutons de métal blanc. Bas blancs rayés de bleu; souliers à pointe un peu *carrée*. Boucles d'argent ovales. Badine de bambou.

Avril.

N° 24. — Jeune homme en frac.

Ce frac est d'un drap de Bourbon à écailles *gris-de-maure*; il n'est nouveau que par son tissu et sa couleur. La taille est courte, marquée par les boutons attachés sur les hanches; longues basques à poches, descendant jusqu'au-dessous de la jarretière. Manches ouvertes à la *marinière*, avec deux boutons. Le collet est d'un velours de soie noir. Boutons d'argent doré et ciselé de grandeur moyenne. Gilet de satin rose, à larges raies noires en travers; entre les raies est un *broché* représentant un cavalier et un fantassin, formant des zones distinctes, le cavalier et le fantassin ne marchant jamais ensemble. Culotte de drap de coton couleur *paille foncée*; trois petits boutons blancs ferment les côtés au-dessus de la jarretière. Bas de soie à raies en long, bleues et blanches; souliers à bouts carrés; boucles ovales. Chapeau à *l'Androsmane* couvrant une *grecque carrée* assez longue; un *catogan* attaché un peu bas tient les cheveux liés par derrière. Canne de bambou; deux montres fort larges dans les goussets.

Mai.

N° 15. — Tenue de gentilhomme.

Habit et veste d'un velours de printemps, fond *citron* à raies vertes et à manches *lilas*. Les boutons qui les garnissent sont émaillés et mouchetés d'une couleur assortie au fond de l'habit, et ils sont entourés de pierres fausses blanches. Culotte de drap de soie noire, tenant les cuisses étroitement serrées. Les boucles qui attachent les jarretières sont un petit jonc d'argent en carré long. Bas de soie blancs. Souliers à talons rouges, et boucles de souliers d'un ovale parfait. Le chapeau, tenu sous le bras, est à plumet blanc; les manchettes sont à dentelles.

Juin.

N° 47. — Jeune homme en habit.

Habit de drap couleur écarlate, avec une doublure de soie blanche, à *passer-poil*, et garni de larges boutons blancs en nacre de perle; bouts de manches ouverts à *la marinière*, que deux boutons pareils tiennent fermés un peu sur les côtés; quatre autres boutons semblables sont attachés au-dessous des *patte*s des poches. Le collet de l'habit est du même drap, et n'est plus diversifié comme devant. Gilet de *gros-de-Tours*, fond vert-d'eau, à raies d'or, et garni de petits boutons blancs. Culotte d'un drap *casimir*, citron pâle. Bas de soie blancs. Boucles d'argent aux souliers, d'un ovale à angle coupé. Chapeau à *l'Androsmane*, recouvrant une longue grecque ressortant un peu par derrière; queue longue, bien serrée jusqu'au bout des cheveux. Canne de bambou.

Juillet.

N° 16. — Jeune homme en habit de cheval.

Habit en drap, à revers, de couleur *vert-dragon*. La doublure est d'un burat de la même couleur ou d'une couleur approchante. Les revers, les poches et les manches à *la marinière* sont garnis de boutons de nacre blanc. Gilet à raies d'or et à larges raies vertes. Culotte de peau de daim, couleur jaune clair. Bottes anglaises, d'un noir très luisant depuis le pied jusqu'au mollet, et gardant la couleur naturelle du cuir au delà. Éperons d'argent, ou de cuivre argenté très brillant. Chapeau rond à *l'anglaise*, garni d'un très large ruban noir et d'une rosette sur le côté attachée par une très longue boucle d'acier, à jour, travaillé. Gants de peau violette. Deux montres dans les goussets; à l'une pend un cordon avec des glands et des breloques; à l'autre un cordon en soie tressée ou en ruban, au bout duquel est attachée uniquement une très large et très longue clef.

Août.

N° 34. — Un homme en grand deuil.

Habit de drap, sans boutons sur les parements et aux poches. Le devant de cet habit n'a que six boutons, un en haut, deux au milieu, et trois en bas. Épée noire, garnie d'un crêpe noir. Boucles des souliers et des jarretières en acier bronzé. Souliers de castor, qui pourraient être en peau de chèvre, lustrée avec de la cire luisante. Large cravate, dont les deux bouts couvrent le *jabot* de la chemise. Manchettes et jabot de batiste, à ourlets plats. Grand chapeau dont la forme est garnie d'un crêpe noir. Cheveux enfermés par derrière dans une large bourse. Grecque et boucles à peine poudrées.

Depuis l'ordonnance rendue en 1716, par Louis XV, on ne porte les grands deuils que pour père et mère, grand-père et grand-mère, mari et femme, frère et sœur. Les grands deuils se partagent en trois temps : la laine, la soie, et le petit deuil, ou les habits coupés.

Les hommes portent les grandes et petites pleureuses pendant les trois premières semaines, et les petites seulement pendant les trois suivantes.

Septembre.

N° 23. — Jeune homme en demi-deuil.

Bas et culotte noirs. Gilet de taffetas à larges raies blanches et noires. Habit gris avec collet de velours noir; doublure noire avec *passer-poil*; boutons d'acier bronzé à raies. Manchettes d'entoilage avec effilé. Boucles de souliers ovales; boucles de jarretières ovales longues. Chapeau à *l'Androsmane*. Large grecque, quatre boucles, et une natte à *la Panurge* par derrière, avec un ruban noir en haut de la natte. Un cordon noir à la montre, d'un côté, et de l'autre, un cordon de couleur ou une chaîne. Les mains dans les poches, ou les bras ballants.

N° 13. — Toilette d'automne.

Habit de drap puce; doublure de couleur pareille; à tous les bords, un petit liséré blanc formant le *passer-poil*. Ce genre est une innovation, « depuis les temps les plus reculés la doublure seule fournissait le *passer-poil* ». Boutons de l'habit en nacre de perles, avec un rond en or, gravé au milieu. Gilet rose moiré, à raies violettes. Culotte de drap *casimir*, couleur *queue-de-serin*, et collant parfaitement sur les cuisses. Bas de soie à raies bleues et blanches. Boucles de souliers d'un ovale parfait; aux jarretières, d'un carré long. Dans les goussets, de chaque côté, deux montres; à l'une pend un simple cordon noir, avec une large clef en or; à l'autre une chaîne en or avec quelques breloques. Gants de chamois, jaunes, légers. Canne de bambou, assez forte, garnie d'un cordon de soie noire avec des glands. Cheveux frisés en une large grecque, et à quatre grosses boucles de chaque côté; par derrière, ils sont nattés à *la Panurge*. Chapeau à *l'Androsmane*.

Octobre.

N° 50. — Jeune homme en frac.

Frac *vert-dragon* orné d'une broderie en soie *vert-pomme*. Gilet de soie couleur *queue-de-serin*, brodé en soie verte. Culotte de drap de soie, aussi couleur *queue-de-serin*. Bas de soie, à raies blanches et *vert-pomme*. Boucles de souliers en argent, ovales; boucles de jarretières, argent, ovale long. Deux montres, d'un côté le cordon noir avec la très large clef, de l'autre, la chaîne d'or garnie de breloques. Cravate de mousseline, faisant trois fois le tour du cou, et dont les deux bouts forment un petit nœud par devant. Manchettes et jabot de la chemise en batiste unie, à ourlets plats. Frisure d'une seule boucle de chaque côté; cheveux nattés par derrière, à *la Panurge*. Chapeau à *la Jockey*, à forme profonde, garni autour de deux larges rubans noirs qui viennent passer dans une longue boucle et y former une large rosette. Canne de jet.

ENFANTS.

Février 1786.

N° 36. — Garçon battant du tambour.

Chapeau de jonc, garni d'une rosette et d'un ruban bleu. Chemise garnie, en *collette*. Veste à manches coupées, de satin *carmélite*. Gilet de satin rose, le bout des manches *carmélite*. Ceinture de ruban bleu. Culotte de satin rose, à *la marinière*. Bas blancs, de soie ou de coton. Aux souliers, des rosettes de ruban bleu.

Les couleurs varient : on habille encore les jeunes garçons avec une veste *lilas*; gilet et culotte de toile blanche; chapeau gris. Ou la veste verte, gilet et culotte couleur *queue-de-serin*, d'une légère étoffe de soie; ou bien encore veste blanche, ainsi que la culotte et le gilet, de coton, ou de toute autre étoffe.

N° 46. — Fille.

Pour toute coiffure un bandeau de ruban bleu; chemise garnie, en *collette*. Corset et jupon de taffetas rose, et par-dessus, un fourreau blanc de mousseline, bordé par le bas de deux rubans bleus. Ceinture de ruban noir, passée dans une boucle d'argent. Souliers de maroquin rouge.

Octobre.

N°s 37 et 45. — Garçon et fille.

La mode pour les enfants des deux sexes est de porter des redingotes en drap, à deux collets, et à manches à *la marinière*.

Le petit garçon en a une violette, passée sur son habit de matelot, fait en soie, couleur *queue-de-serin*; et la petite fille en porte une *bleu-*

de-ciel sur un petit corset rose, et un jupon de mousseline blanche, qui en couvre un de pékin bleu. Tous deux ont les cheveux coupés à la *jockey* et tombant librement. Le garçon a une ceinture que la fille pourrait avoir aussi. Tous deux portent le *chapeau-feutre*, noir ou de

couleur variée; avec des plumes ou sans plumes, avec des rubans qui l'entourent, des nœuds par derrière et par devant, ou sans rubans et sans nœuds. Souliers avec des rosettes dessus, et enfin, des collerettes ou des cravates.

Sauf ces quatre derniers exemples, les seuls consacrés à l'enfance par le *Cabinet des modes*, tous les autres costumes, d'ensemble ou fragmentaires, sont portés par des élégantes et par des petits-maîtres dans la fleur de l'âge. Il n'y a point là d'omission cependant, et ce n'est point par inadvertance que dans cette suite on n'a pas fait figurer des gens d'âges plus ou moins divers; on en peut juger par la note suivante, que nous insérons tout entière, car elle a le caractère décisif de ces décrets que l'on étudie dans les vieilles législations pour se bien expliquer les sociétés ayant vécu. Aucun commentaire n'en dirait plus sur les usages de ce temps que cet avis, ayant force de loi dans le domaine despotique dont il s'agit. « On nous a écrit le 8 du mois dernier (juin) de la province de Bourbonnais, pour nous demander si la mode est générale, et si elle est la même pour les femmes de trente et de quarante ans, que pour les femmes de dix-huit et de vingt; et que dans le cas où il y en aurait une différente pour le moyen âge, nous la fissions connaître, pour qu'on pût s'y régler dans la province. Nous répondons à la personne qui nous a fait l'honneur de nous consulter, que la Mode est *une*, et qu'elle est la même pour tous les âges; que la plupart de nos Dames, bien plus âgées que de quarante ans, ne font pas ici de difficulté de la suivre, et qu'elles ne paraissent nullement condamnables. »

En définitive, tout est jeune dans le domaine des modes à cette époque, où le mobilier change de physionomie comme tout le reste. Ce sont autant de modèles nouveaux que les lits, à la *polonaise*, à la *duchesse*, à *colonnes*, à *deux dossiers à la romaine*, en *chaire à prêcher* ou à la *d'Artois*; que le lit de repos, la *causeuse à la turque*, et que les bois des fauteuils et des chaises, habillés en *cabriolets*, c'est-à-dire avec les velours à fleurs colorées des anciens habits, « dont on ne veut plus depuis que l'on a perdu l'habitude d'être d'autant plus paré que l'on portait une plus belle tapisserie sur le corps. Toutefois, et en reconnaissant qu'il fut de bon goût de proscrire pour les vêtements des étoffes plus riches qu'élégantes, si on veut se faire une idée juste du *grand simple*, il faut l'examiner de près, pour en bien comprendre la nature. Hélas! on ne peut tout dire, ni tout montrer; il faut passer sur le détail des mille colifichets qui marchent avec le costume, et que les éphémérides de la mode présentent en un mouvement constant, depuis la *fausse montre* à deux cadrans d'émail, un côté servant de baromètre, l'autre de boussole, très justes; les cordons et les chaînes de montres, avec leurs breloques, leur cachet à *talisman*; les tabatières d'écaïlle factice avec tableaux en relief des nouveaux monuments de Paris, ou avec baromètre à cadran d'émail; les bagues, carrées, à l'*anglaise*, avec un chaton à l'*enfantement*, à *firmament*, en forme de pyramide antique gravée en hiéroglyphes hébreux, en perles fines, en pierres antiques gravées à *talisman*, et si larges qu'elles deviennent, vers juillet 1786, à l'usage des femmes comme à celui des hommes, jusqu'aux épingles des fichus, flèches, poignards, épées, clefs en or émaillé, etc., etc., dont le sieur Grancher, *Au petit Dunkerque*, était le grand fournisseur.

Rien que pour les boucles de souliers *du dernier goût*, il faudrait une longue énumération, « car les hommes en changent autant que les femmes changent de bonnets et de chapeaux; » mais enfin, puisqu'il faut savoir se borner, en nous arrêtant quelque peu sur une seule pièce du costume, le gilet, on aura une indication suffisante sur le caractère intime du *grand simple*, non moins singulier que dispendieux, car cette simplicité n'avait rien à voir avec l'économie.

Décembre 1785. — Gilets tissutés à la *d'Estaing*, brodés en soie, glacés noir et or, noir et vert, violet et or, bleu et vert, violet et vert. — Janvier 1786. — De longue peluche de soie, couleur de chair, queue-de-serin, bleu, rouge, gros-vert, aurore, violet et queue-de-serin mêlés. — Février, — vestes et gilets tricotés en coton, se portant en toute saison. — Juin. — Drap de soie puce foncé, chargé de broderies et de peintures représentant des quadrupèdes, des volatiles et des reptiles; plus de deux cents animaux sont brodés ou peints sur le même gilet. Les fonds varient, mais les broderies sont de même sorte, ils sont jaune sombre, vert-noir, gris-d'ardoise, bleu-de-ciel foncé, et autres, toujours rembrunis. En regard, sont d'autres gilets, à larges raies sur étoffe moirée; en rubans rouges, blancs, jaunes et verts, coulés les uns dans les autres. D'autres encore, en drap de soie, violet, bleu, vert, gris-d'ardoise, sont couverts de broderies représentant de larges et hautes plantes marines, des branches d'arbres, des cascades, des pyramides, etc. Il en est de *taffetas flambé*, chargé de flammes très épaisses; de *pou-de-soie* blanc, ou de *gros-de-Tours* blanc, brodés en or et en soie de diverses couleurs, représentant des arbres, qui prennent du bas du gilet et s'élèvent jusque vers le haut, en répandant des branches très étendues. Sur d'autres, également brodés en diverses couleurs, ce sont des hameaux, des fermes, des campagnes « où sont les laboureurs qui cultivent ». « Ces produits de Lyon ont singulièrement flatté notre œil, » dit le rédacteur de la mode. En octobre on voit des gilets en *velours ras*, à larges raies en peluche, de différentes couleurs; à chaque boutonnière une frange assez longue, tombante. Et encore celui en satin blanc, brodé en or; à chaque boutonnière, des franges, ou même des glands en or, tombants. Enfin, en

novembre, les gilets sont ornés de broderies représentant, les unes, à chaque boutonnière, un lion, un tigre, ou tout autre animal; les autres, sur la surface, de larges fleuves, des arbres qui étendent leurs branches; sur d'autres, surtout aux poches, des chaumières, des hameaux, des villes; et sur d'autres encore, des épis de blé, des gerbes, dont quelques-unes se détachent et tombent sur le côté.

L'étude du passé comporte des éléments très divers, dont l'historien dispose selon la hauteur de ses facultés; Michelet observe dans la gentilhommerie de cour de cette époque, la tête petite, en oiseau, et les hanches élargies des races tombées en quenouille. Nous nous arrêterons ici sur le joli *sang-bleu*, à la culotte serrée sur une jambe droite, *malheur aux cagneux!* et souriant aux dames, en appuyant subrepticement du doigt sur un petit levier qui fait mouvoir un minuscule bas-relief peint et articulé décorant l'intérieur d'un large bouton d'habit tenu sous verre. La scène représente le sacrifice d'Abraham; simultanément, le petit levier fait baisser la tête d'Isaac agenouillé, lever le bras d'Abraham armé du coutelas, et descendre l'ange qui intervient pour arrêter ce bras. Notre ami Rossigneux possède ce bouton original, et nous pensons qu'après ce spécimen on peut tirer l'échelle.

Voir, pour le texte : Le Cabinet des modes ou les Modes nouvelles, Paris, 1785. — MM. de Goncourt, la Femme au dix-huitième siècle, Paris, 1862 ; Didot, éditeur.

